



Tranquillité et sécurité à Châlons

À Châlons, nous avons pour le moment la chance que la question de la tranquillité, de la sécurité ne soit pas dramatique. Il n'empêche qu'il y a à faire.

Il faut commencer, selon nous, par élargir le concept de tranquillité / sécurité. **Cela ne peut se limiter à l'expression de la haine de l'autre, du voisin, de celui que l'on ne reconnaît pas.** L'utilisation de cette haine comme moteur des relations humaines ne réglera jamais les problèmes d'incivilité. Au contraire, elle les aggrave volontairement. Les solutions durables passent par la connaissance des autres, par la solidarité.

Une fois cela dit, il faut bien sûr prendre des dispositions pour imposer ce droit à la tranquillité, à la sécurité. C'est un des points forts de nos propositions.

Nous allons innover ; **nous allons mettre en place un grand service municipal de médiation urbaine.** Un troisième niveau d'intervention.

Il y a la Police avec ses gardiens de la Paix, la police municipale que nous voulons de proximité, il y aura donc en plus notre service de médiation. Comme nous l'expliquons plus loin, **ce service de terrain a vocation à être disponible en permanence.** Il aura comme ambition d'intervenir avant que cela ne dégénère. Les personnels seront reconnus dans le quartier, par les populations, par leur connaissance du terrain. Idéalement, ils seront du quartier lui-même, ils devront savoir repérer ce qui pourrait déraper. Pour cela ils devront gagner la confiance des habitants pour discuter tranquillement avec eux. Pour résumer : un service de prévention et de solutions au quotidien.

Dominique
Vatel

vatel2026.fr

Facebook @vatel2026

Si vous souhaitez en savoir plus
n'hésitez à nous rencontrer, à nous questionner sur notre site de campagne vatel2026.fr.

Nos propositions

Une police municipale *de proximité*

Concrètement, cela veut dire que c'est toujours, aussi souvent que possible, la même équipe d'agents municipaux qui intervient dans le même quartier. Cela lui permet aussi, de mieux connaître son lieu principal d'intervention, d'être reconnue et de connaître les habitants du quartier.

La création d'un service municipal de médiation urbaine

Ce nouveau service, avec ses personnels qualifiés, éducateurs psychologues, etc..., aura comme principale fonction d'intervenir pour éviter que des conflits de personnes ne dégénèrent. L'objectif ; aider à trouver des solutions collectives entre voisins, dans les milieux scolaires et post scolaires.

Par cette présence sur le terrain il repérera les situations tendues, dangereuses afin de trouver, avant que cela ne dérape le bon niveau d'intervention. Un service de prévention concrète en résumé.

Quelques autres propositions

- Bien éclairer les passages piétons et la ville ;
- Entretenir les trottoirs pour éviter les chutes ;
- Lutter contre le bruit ;
- Améliorer la cohabitation voitures-vélos-trottinettes-piétons ;
- Solutionner le problème des carrefours accidentogènes Porte Sainte-Croix, place Saint-Jean
- entre autres ;
- Mettre en place dans le périscolaire un cycle adapté d'éducation à la vie en société ;
- Prendre toutes dispositions pour rompre les isolements, source importante de danger ;
- Enfin, personne ne doit se retrouver à la rue ; c'est à la fois inhumain et dangereux.

Venez nous rencontrer

12 mars
19h00

Meeting électoral

Jeudi 12 mars - 19h00

Salle Fernand Pelloutier, 1 place de Verdun

Pour une ville qui
ne laisse personne
de côté !